

# Comment effectuer vos formalités sur Infogreffe.fr avec jesignexpert.com

Guide complet



# Comment effectuer les formalités avec [jesignexpert.com](https://jesignexpert.com) ?

Avant de commencer vos formalités en ligne, **assurez-vous d'avoir un compte [infogreffe.fr](https://infogreffe.fr) et d'être enregistré sur [jesignexpert.com](https://jesignexpert.com) au préalable**. Ces prérequis sont indispensables pour déposer et signer en ligne vos formalités.

## Si vous n'êtes pas encore enregistré sur [jesignexpert.com](https://jesignexpert.com) ?

Munissez-vous de votre :

- Pièce d'identité en cours de validité
- Mot de passe et identifiant Comptexpert
- Smartphone

L'enregistrement dure **3 minutes** et permet de créer votre certificat électronique. Il est nominatif et valable 3 ans. N'oubliez pas de valider les CGU et créditer votre compte pour que vos collaborateurs puissent également utiliser la plateforme.

Tutoriel

### Prérequis :

- Enregistrement en ligne sur la plateforme [jesignexpert.com](https://jesignexpert.com)
- Compte Infogreffe



Seuls les experts-comptables inscrits au tableau de l'ordre ou les collaborateurs ayant délégation peuvent accéder à [jesignexpert.com](https://jesignexpert.com). Si vous souhaitez que vos collaborateurs utilisent la plateforme, vous devez leur attribuer des droits sur [comptexpert/mon compte](https://jesignexpert.com).

# Quelles formalités sont éligibles ?



Vous pouvez effectuer **4** formalités sur infogreffe avec [jesignexpert.com](https://jesignexpert.com)



## Modification d'entreprise

Modifiez les renseignements déclarés au R.C.S. en ce qui concerne votre entreprise : changement de la dénomination, augmentation du capital, transfert de siège...



## Radiation d'entreprise

Les déclarations de radiation d'un commerçant en tant que personne physique ou la radiation d'une personne morale, entreprise ou société auprès du greffe du Tribunal de commerce.



## Dépôt d'actes

Les actes (décisions ou délibérations) modificatifs doivent être déposés dans le délai d'un mois à compter de leur date (article R. 123-105 du code de commerce). Peuvent être notamment déposés, par le biais de ce service, les statuts mis à jour, les actes modifiant la composition du capital (cession de parts, donation de parts...), les projets de fusion ou d'apport partiel d'actif, ainsi que divers rapports (commissaire aux comptes, liquidateur)



## Dépôt de comptes

Déposez vos comptes annuels au greffe du Tribunal de commerce est une obligation pour certaines sociétés. Ce service est ouvert aux représentants des sociétés ainsi qu'aux mandataires. Vous devez être mandaté par une entreprise pour effectuer le dépôt en ligne de ses comptes annuels.

Signature du formulaire Cerfa

Signature de tous les documents présentés

Détail des formalités éligibles à la fin du document.

# Qui peut effectuer les formalités ?

## Entreprise A,B,C



Quelle que soit la formalité, vous devez impérativement obtenir un mandat de l'entreprise pour le compte de laquelle vous effectuez la démarche. Vous devez faire mention de ce mandat dans la lettre de mission ou dans un mandat spécifique.

Mandat



Expert-comptable ou collaborateurs, membres du service juridique, secrétariat, méthodes juridiques, juriste ...

## Cabinet



Réalisation des démarches



- Radiation d'entreprise
- Dépôt de compte
- Dépôt d'actes
- Modifications d'entreprise

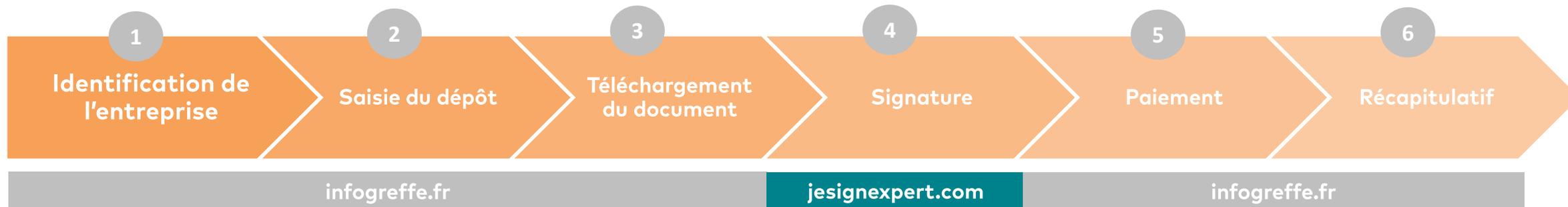


Pour effectuer vos formalités sur Infogreffe.fr, **la signature avancée est exigée**, vous devez donc attribuer une délégation de signature au(x) collaborateur(s) en charge de cette mission au sein de votre cabinet. Dans ce cas, le délégataire s'engage à ne signer que dans le cadre des missions qui lui sont attribuées. Si vous attribuez ce droit, le collaborateur devra s'enregistrer en ligne afin de créer un certificat électronique valable 3 ans et nominatif.

Comment déléguer un droit ?

# Quelles sont les étapes ?

La signature avec [jesignexpert.com](https://jesignexpert.com) permet de signer et horodater en ligne le dépôt de la formalité.



La date de dépôt est définitivement validée lorsque le paiement en ligne est confirmé. Après étude par infogreffe, vous recevrez un email confirmant la validité de votre dossier.



# Exemple du dépôt des comptes annuels



**infogreffe**  
Entreprendre en confiance

MON COMPTE  
6300-60  
 Mémoriser le mot de passe sur ce ordinateur

Créer un compte  
.....  
CONNEXION

MON PANIER  
MA LANGUE  
FR EN

Documents Officiels | Surveillances d'entreprises | **Formalités** | Suivi du contentieux | Autres services

Accéder à l'information légale sur les entreprises

Entreprise, dirigeant, greffe, formalité, actualité, nom, nom + code postal, SIREN...

Aujourd'hui : 0 mises à jour enregistrées sur les entreprises

EXTRAIT KBIS | ETAT D'ENDETTLEMENT | ACTES ET STATUTS | COMPTES ANNUELS | HISTORIQUE DES MODIFICATIONS | PROCÉDURES COLLECTIVES | JUGEMENTS

**Nouveau**

Sur infogreffe.fr, vous pouvez désormais commander les Kbis électroniques des entreprises immatriculées :

- A la Réunion
- A Mayotte
- En Martinique

Actualités [Toutes nos actualités](#)

**08/11 2019** Law Corners Infogreffe  
Infogreffe et Seraphin.legal lancent leurs premiers Law Corners, un programme d'accompagnement sur mesure au service des entrepreneurs

**11/04 2019** Ouverture du tribunal digital  
Transformation numérique de la justice commerciale Ouverture du tribunal digital, premier accès en ligne à la juridiction commerciale

INFOGREFFE sur les réseaux sociaux  
f in Twitter YouTube

Infogreffe

Connexion du portail [www.infogreffe.fr](http://www.infogreffe.fr) avec les identifiants de compte infogreffe

Choix de la rubrique « Formalités »



**infogreffe**  
Entreprendre en confiance

MON COMPTE 6300-60 Créer un compte MON PANIER MA LANGUE

Mémoriser le mot de passe sur cet ordinateur CONNEXION

Documents Officiels Surveillances d'entreprises **Formalités** Suivi du contentieux Autres services

RECHERCHER  Du utilisez la recherche avancée

Aujourd'hui - 0 mois à jour enregistrées sur les entreprises

Infogreffe > Formalités

**Formalités**

FORMALITÉS AU RCS CPE-DGFIP - LOUEURS EN MEUBLÉ NON PROFESSIONNELS

**LES PRÉ-REQUIS POUR LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES AU RCS**

Un nouvel outil de signature compatible avec le système d'exploitation Windows (versions 7, 8.1 et 10) ou Vista est disponible. Téléchargez le nouvel outil CertSign ici. Pour signer électroniquement vos formalités, vous devez installer l'application CertSign sur votre poste utilisateur. Visualisez notre tutoriel vidéo. CertSign est conforme à la nouvelle norme européenne de **sécurité eIDAS** en matière d'échanges électroniques. Les certifications de signature compatibles sont : Certgreffe, ChamberSign, SealNet, Certomni et Certigna.

**IMMATRICULATION D'ENTREPRISE**

Procédez aux formalités d'immatriculation d'une entreprise : démarches, formulaires, fiches pratiques. Vous êtes guidé tout au long des étapes de votre démarche... Votre dossier est complet ? Un extrait Kbis vous sera adressé, officialisant l'existence de la société.

Facilitez vos formalités administratives en procédant à l'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés de votre société en ligne.

**Immatriculer une entreprise en ligne**

**En savoir plus**

**MODIFICATION D'ENTREPRISE**

Modifiez les renseignements déclarés au R.C.S., en ce qui concerne votre entreprise : changement de la dénomination, augmentation du capital, transfert de siège... Pour cela, vous devez disposer d'un certificat RGS\*\* tel que Certgreffe. Cette démarche obligatoire peut être effectuée directement en ligne.

**Modifier les informations relatives à votre entreprise**

**En savoir plus**

**RADIATION D'ENTREPRISE**

Tout savoir sur les déclarations de radiation d'un commerçant en tant que personne physique ou la radiation d'une personne morale, entreprise ou société auprès du greffe du Tribunal de Commerce.

Pour vous accompagner dans la procédure à suivre, Infogreffe met à votre disposition toutes les informations : délais, pièces justificatives et actes à produire, imprimés, modèles de documents, mentions légales, liste de permis pour la publication des annonces judiciaires, coût.

**Déclarer une radiation**

**En savoir plus**

**LES-AIDES.FR**

Toutes les aides en 1 clic pour votre Entreprise.

Les-aides.fr est un outil d'information sur les aides aux entreprises. La base de données Semaphore et le site Les-aides.fr répondent ainsi à l'une des missions des Chambres de Commerce et d'Industrie : appui, accompagnement, mise en relation et conseil auprès des créateurs et repriseurs d'entreprises et des entreprises" (article L 710-1 du Code de commerce).

**En savoir plus**

**REGISTRE DES BÉNÉFICIAIRES EFFECTIFS**

Depuis le 1<sup>er</sup> août 2017 les personnes morales qui s'immatriculent au RCS doivent déclarer les personnes physiques détenant, directement ou indirectement, plus de 25% du capital ou des droits de vote, ou, à défaut, la personne exerçant un contrôle sur les organes de direction ou de gestion au sein des sociétés. Les sociétés déjà immatriculées disposant d'un délai jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2018 pour accomplir cette formalité.

**En savoir plus**

**DÉPÔT D'ACTES**

Les actes (décisions ou délibérations) modificatifs doivent être déposés dans le délai d'un mois à compter de leur date (article R. 123-105 du code de commerce). Peuvent être notamment déposés, par le biais de ce service, les statuts mis à jour, les documents relatifs aux bénéficiaires effectifs, les actes modifiant la composition du capital (cession de parts, donation de parts...), les projets de fusion ou d'apport partiel d'actif, ainsi que divers rapports (commissaire aux comptes, liquidateur).

**Déposez vos actes par voie dématérialisée**

**En savoir plus**

**DÉPÔT DES COMPTES**

Déposez vos comptes annuels au greffe du Tribunal de Commerce en cas de obligation pour certaines sociétés. Ce service est ouvert aux reprises d'entreprises sociales ainsi qu'aux mandataires.

Si vous êtes mandaté par une entreprise pour effectuer le dépôt en ligne de ses comptes annuels, vous devez disposer d'un certificat RGS\*\* tel que Certgreffe.

**Déposer des comptes annuels en ligne**

**En savoir plus**

**INJONCTION DE PAYER**

L'injonction de payer est une procédure prévue pour répondre aux demandes de recouvrement de créances, sans appeler préalablement le débiteur. Infogreffe vous guide dans la procédure en présentant la marche à suivre, les éléments et documents à produire.

La demande en injonction de payer peut s'effectuer en ligne, en remplissant totalement dématérialisée ou en remplissant un formulaire (enregistrement d'une partie du dossier en ligne, impression et dépôt au greffe ou envoi par courrier au Greffe).

**En savoir plus**

Sélection d'une des formalités: dépôt des comptes annuels des sociétés

**ETAPE 1** Identification de l'entreprise

**ETAPE 2** Saisie du dépôt

**ETAPE 3** Téléchargement

**ETAPE 4** Signature

**ETAPE 5** Paiement

**ETAPE 6** Récapitulatif

Numéro d'identification de l'entreprise (n° SIREN)  **RECHERCHER**

**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE**

XXX	<b>SIÈGE SOCIAL</b> XXX	<b>FORME JURIDIQUE</b> Société par actions simplifiée
-----	----------------------------	--

**▶ ETAPE SUIVANTE**



Renseignement du N° SIREN de l'entreprise pour le compte de laquelle l'utilisateur veut effectuer un dépôt des comptes annuels.



FORMALITÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VALENCIENNES

XXX

Références de votre formalité :

Notre référence VOQWA

Votre référence

Reprenez la saisie plus tard :

Email de la personne en charge du dépôt \*

Type de dépôt \*  Comptes sociaux  Comptes consolidés

Exercice du \*   Au \*

Je déclare, en application de l'article L.123-16-1 du code de commerce, ne pas être tenu d'établir une annexe

Je déclare, en application de l'article L.232-25 du code de commerce, que les comptes déposés ne seront pas rendus publics. [Visualiser les conditions](#)

Je déclare, en application de l'article L.232-25 du code de commerce, que le compte de résultat des comptes déposés ne sera pas rendu public [Visualiser les conditions](#)

Je certifie avoir pris connaissance des [conditions de dépôt des comptes dématérialisés](#), en avoir informé mon client cité ci-dessus et être mandaté pour accepter les termes de cet accord \*

Je certifie avoir reçu pouvoir dans les formes et conditions de l'accord tripartite visé à l'article A.123-61 du code de commerce

L'utilisateur saisit les différents champs réglementaires pour un dépôt des comptes annuels





FORMALITÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VALENCIENNES  
XXX  
Dépôt de comptes au R.C.S. de VALENCIENNES

Références de votre formalité :  
Notre référence VOQWA  
Votre référence

Reprenez la saisie plus tard :  
[ENREGISTRER](#)  
[MES FORMALITES](#)

Pour un dépôt des comptes annuels avec une signature jesignexpert.com, chaque fichier pour un dossier ne doit pas dépasser une taille de 10Mo. L'ensemble des documents à signer pour un dossier ne doit pas dépasser une taille de 15Mo.



Information sur la taille des dossiers à transmettre dans le parcours de signature

AJOUTER VOS DOCUMENTS ?

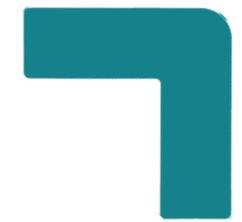
✓ Bilan (actif, passif) et compte de résultat	<a href="#">01-760704580-2-CA17-DEPOT DES COMPTES 20190828189612.PDF</a>	<a href="#">Supprimer</a>
✓ PV d'Assemblée (proposition et résolution d'affectation votée)	<a href="#">02-760704580-3-CA-ACC-DEPOT DES COMPTES 20190828690484.PDF</a>	<a href="#">Supprimer</a>
✓ Déclaration de confidentialité des comptes annuels ( télécharger le modèle )	<a href="#">03-760704580-1-CA18-DEPOT DES COMPTES 20190828862566.PDF</a>	<a href="#">Supprimer</a>
▶ Autres documents à ajouter (selon les cas)		



Télécharger les fichiers PDF des dépôts des comptes à télétransmettre

Tous les documents nécessaires sont transmis





**ETAPE 1** Identification de l'entreprise

**ETAPE 2** Saisie du dépôt

**ETAPE 3** Téléchargement

**ETAPE 4** Signature

**ETAPE 5** Paiement

**ETAPE 6** Récapitulatif

FORMALITÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VALENCIENNES

XXX

Dépôt de comptes au R.C.S. de VALENCIENNES

Références de votre formalité :

Notre référence VOQWA

Votre référence

Reprenez la saisie plus tard :

 Une fois l'étape suivante passée, vous ne pourrez plus modifier votre formalité.

Signature avec une clef physique de signature électronique (FSGS\*\*) telle que Certigreffe en utilisant une applet (voir la liste des [certificats compatibles](#))

Signature avec la solution [jesignexpert.com](https://jesignexpert.com)

A cette étape sur le portail infogreffe.fr, L'utilisateur choisit de signer avec l'outil [jesignexpert.com](https://jesignexpert.com). Il clique sur le bouton radio correspondant et sur le bouton « Signer ».



ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES 

FR GB

# COMPTEXPERT

Le compte utilisateur unique des sites de l'Ordre !

Attention : un mail frauduleux circule actuellement vous invitant à communiquer vos coordonnées bancaires et usurpant l'identité du Conseil supérieur de l'Ordre et plus particulièrement le graphisme de ce site. Nous vous invitons à le supprimer de vos boîtes e-mails sans cliquer sur les liens proposés.

## CONNECTEZ-VOUS

[S'authentifier](#)  
[> J'ai oublié mon mot de passe](#)

Connectez-vous avec

**EXPERTPASS**

## NOUVEL UTILISATEUR

Pour vous connecter aux sites de l'Ordre, créez dès maintenant votre Comptexpert !

[Créez votre Comptexpert](#)

## ASSISTANCE

[Retrouver mes identifiants](#)

Pour signer le dépôt de la formalité, l'expert-comptable ou collaborateur ayant délégation de signature devra s'authentifier via comptexpert le système d'authentification de l'ordre.



Sélectionnez le cabinet pour lequel vous souhaitez générer un accès

Sélectionner le cabinet

Cabinet Reel-AJACCIO

Valider

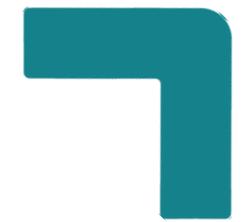
Une fois le cabinet sélectionné dans le menu déroulant ci-dessus, l'utilisateur est automatiquement redirigé vers le portail [infogreffe.fr](http://infogreffe.fr).

Sélectionnez le cabinet pour lequel vous souhaitez générer un accès

L'accès cabinet a été correctement généré.

Page de confirmation de l'identification du cabinet sélectionné

➤ Si vous cliquez sur le lien pour signer directement depuis infogreffe



## Confirmation de la signature du dépôt des documents transmis à la plateforme jesignexpert.com

**ETAPE 1** Identification de l'entreprise

**ETAPE 2** Saisie du dépôt

**ETAPE 3** Téléchargement

**ETAPE 4** Signature

**ETAPE 5** Paiement

**ETAPE 6** Récapitulatif

FORMALITÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VALENCIENNES

XXX  
Dépôt de comptes au R.C.S. de VALENCIENNES

Références de votre formalité :

Notre référence **VOQWA**

Votre référence

Reprenez la saisie plus tard :

Votre dossier a été transmis à la plateforme jesignexpert.com avec succès.  
Vous devez maintenant signer votre formalité en suivant les instructions reçues par email, ou par [ce lien](#).

◀ ETAPE PRÉCÉDENTE

▶ J'AI SIGNÉ MON DOSSIER

Sur cette page, un message invite l'utilisateur à suivre les instructions de signature reçues par mail (lien présent vers l'outil de signature dans le texte de l'email) ou en cliquant directement sur le lien proposé.



Si vous cliquez sur le lien pour signer à partir de l'email reçu



Mail d'invitation à signer le dépôt des documents réceptionnés sur la boîte mail de l'utilisateur une fois que la phase d'identification par accès est confirmée.



Au clic, le déclarant est dirigé vers la page suivante de l'étape de signature (voir slide 17)



jesignexpert.com SERVICE DE SIGNATURE ELECTRONIQUE

Bonjour Laurent Gilot,  
Vous vous apprêtez à signer. Lisez les documents, acceptez les conditions en bas de page puis signez.

**À SIGNER** TEMP7612275252839183477 Document 1 sur 3

Page : 4

### COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	4 119 178		4 119 178	2 777 951		1 341 227	48.28
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	4 119 178		4 119 178	2 777 951		1 341 227	48.28
Production stockée			39 888	59 208		19 320	32.63
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			700	2 217		1 517	68.43
Autres produits			47	4		43	NS
<b>Total des Produits d'exploitation (1)</b>			4 080 037	2 720 964		1 359 073	49.95
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							

Powered by **universign** Service de signature électronique opéré par Universign, Prestataire de Service de Confiance Qualifié eIDAS.



L'utilisateur accède aux documents déposés. Il devra lire et accepter chaque document afin de recevoir le code OTP qui lui permettra de signer le dépôt.

➤ Acceptez le document pour recevoir le code OTP

ACCEPTER LE DOCUMENT

J'ai lu et j'accepte le document de 2 page(s) ci-dessus.

SIGNER

**Vous vous apprêtez à signer :**

- temp7612275252839183477.pdf
- temp4908517863203190636.pdf
- temp8780944336728417666.pdf

Saisissez le code que vous venez de recevoir au 33686705787

Code SMS

[Vous n'avez pas reçu le SMS ? Renvoyer](#)

En cochant cette case, vous reconnaissez avoir lu et vous acceptez les [Conditions Générales d'Utilisation d'Universign](#) ainsi que les [Conditions Spécifiques d'Utilisation du Service de Signature d'Universign](#).

En cochant cette case, vous reconnaissez avoir lu et vous acceptez la [Politique de Protection des Données Personnelles d'Universign](#).

**Signer**

[Refuser de signer](#)



L'utilisateur valide le ou les documents à signer (coche « J'ai lu et j'accepte le document ci-dessus »).

Une fois le code reçu l'utilisateur renseigne les quatre chiffres de l'O.T.P. dans le champ correspondant. Il clique à nouveau sur le bouton « SIGNER » pour valider l'étape de signature.

➤ SMS avec code OTP pour valider votre signature



Le code OTP (one time password) est reçu par SMS sur le numéro de téléphone portable renseigné lors de l'enregistrement sur la plateforme [jesignexpert.com](http://jesignexpert.com). Il est valide 5 minutes après son envoi.



Les documents ont été signés avec succès !

Vous allez être redirigé vers [ecma-preprod.reeliant.net](http://ecma-preprod.reeliant.net) dans quelques secondes...

Mes signatures

The image shows three document thumbnails, each with a blue diagonal banner in the top left corner that says "Signé".

- The first document is a financial statement with columns for various metrics. Below it is the file name: `temp7612275252839183477.pdf`
- The second document is a legal notice or agreement. Below it is the file name: `temp4908517863203190636.pdf`
- The third document is a real estate contract titled "AGENCE IMMOBILIERE DU GOLFE". Below it is the file name: `temp8780944336728417666.pdf`

Vue d'ensemble  
des documents  
déposés.





Ecran de confirmation de la réussite de la procédure de signature du dépôt des documents qui valide le retour au portail infogreffe.fr pour que l'utilisateur finalise sa formalité.

## Signature réussie : félicitations !

**Vous avez signé électroniquement tous les documents de la collecte.**

La collecte de signature se poursuit.

Lorsqu'elle sera terminée vous recevrez par courriel les documents signés par l'ensemble des participants. Attention : les documents seront supprimés au bout d'un mois, n'oubliez pas de télécharger et stocker systématiquement vos documents signés dans votre système d'information (GED, archives etc.).



**ETAPE 1** Identification de l'entreprise

**ETAPE 2** Saisie du dépôt

**ETAPE 3** Téléchargement

**ETAPE 4** Signature

**ETAPE 5** Paiement

**ETAPE 6** Récapitulatif

---

**FORMALITÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VALENCIENNES**

XXX

Dépôt de comptes au R.C.S. de VALENCIENNES

**Références de votre formalité :**

Notre référence **VOQWA**

Votre référence

**Reprenez la saisie plus tard :**

[ENREGISTRER](#)

[MES FORMALITES](#)

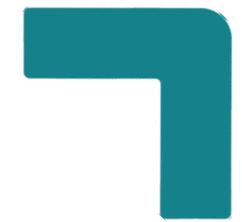
**Votre dossier a été transmis à la plateforme jesignexpert.com avec succès.  
Vous devez maintenant signer votre formalité en suivant les instructions reçues par email, ou par ce lien.**

[◀ ETAPE PRÉCÉDENTE](#)

[▶ J'AI SIGNÉ MON DOSSIER](#)



A cette étape de retour sur le portail infogreffe.fr, l'utilisateur doit cliquer sur « J'ai signé mon dossier » pour valider la signature effective du dépôt des documents et passer à l'étape suivante du parcours.



Vous êtes sur le point de transmettre votre dossier au greffe du tribunal de commerce de PARIS (1 QUAI DE LA CORSE , 75198 PARIS CEDEX 04)

### COÛT DE LA FORMALITÉ

LIBELLÉ	PRIX HT	TVA	PRIX TTC
GREFFE - Registre du Commerce et des Sociétés	11,74 €	2,35 €	14,09 €
BODACC - Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales	25,00 €		25,00 €
INPI - Institut National de la Propriété Industrielle	5,45 €		5,45 €
Diligences de transmission	1,76 €	0,35 €	2,11 €
<b>TOTAL FORMALITÉ</b>			<b>46,65 €</b>



Détail des différents coûts de la formalité

Choisissez votre mode de paiement :

Paiement par carte bancaire

**Adresse de facturation**

INEOGREFFE

N°    Rép.    Type voie

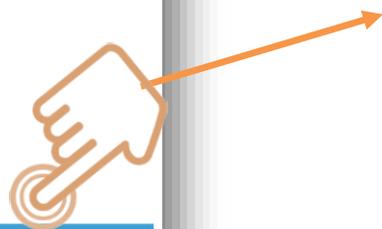
5-7 AVE DE PARIS

Martin SARAZIN

94300    VINCENNES

FRANCE

- Paiement par compte greffe
- Paiement par carte bancaire, délégué à un tiers



Validation de la procédure de paiement de la formalité

PROCÉDER AU PAIEMENT

➤ Saisissez votre numéro de carte bleue



# infogreffe

Entreprendre en confiance



**Paiement de 46.65 EUR**

\*\*\*TEST\*\*\* GREFFE T. C. DE PARIS

Numéro de carte

Date de fin de validité (MM/AA)

Cryptogramme visuel :

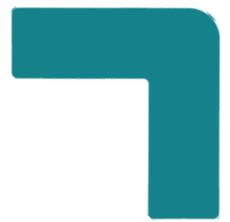
3 derniers chiffres au dos de la carte (?)



Interface de paiement de la formalité à renseigner avec les coordonnées de la carte bleue de l'utilisateur ou du client pour le compte duquel la formalité est réalisée.

Commerce : France

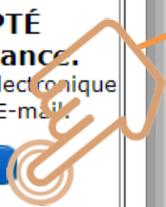
➤ Le paiement est validé



ATTENTION CECI N'EST PAS UN VRAI PAIEMENT  
IL N'Y A PAS EU DE VRAIE AUTORISATION

CARTE BANCAIRE	<p><b>PAIEMENT ACCEPTÉ</b> <b>Merci de votre confiance.</b> Ceci est une image du ticket électronique qui vous sera envoyé par E-mail.</p> <p><a href="#" style="background-color: #0070C0; color: white; padding: 5px 15px; border-radius: 3px;">Retour à la boutique</a></p>
Le 28/05/2020 à 16:44	
SCP RBDB PARIS 4	
6087204	
111122-----44 1120	
34 001 32218414 M DEBIT @	
AUTO: XXXXXX	
MONTANT = 46.65 EUR	
TICKET A CONSERVER	

Au clic sur ce bouton,  
l'utilisateur revient sur  
l'interface infogreffe.fr







## MES FORMALITÉS DÉMATÉRIALISÉES

Filtrer par: **ETAT DE LA FORMALITÉ**  **▼**  
**TYPE DE LA FORMALITÉ**  **▼**  
**GREFFE**  **▼**  
**RECHERCHE DE FORMALITÉS**  **FILTRE**

ENTREPRISE %	GREFFE %	RÉFÉRENCE	FORMALITÉ %	DERNIÈRE MISE À JOUR %	ÉTAT
XXX	VALENCIEN NES	VOQWA	Dépôt de comptes	09/06/2020	Envoyé au greffe <a href="#">Détail</a>

Date de dépôt de la formalité en ligne

Fiche de synthèse de la formalité réalisée

### DÉPÔT DE COMPTES ANNUELS AU RCS VALENCIENNES ✕

XXX

---

**Etat :** Envoyé au greffe **Référence interne :** VOQWA

**Dépôt :** Comptes sociaux au 30/09/2019

**Montant de la formalité :** 46,65 €  
**Mode de paiement :** carte bancaire

[VOIR DÉTAIL ▼](#)

**Historique des événements :**

DATE	ÉVÉNEMENTS
09/06/2020	Envoyé au greffe
09/06/2020	En cours d'envoi
09/06/2020	Sauvegardé



Dans son tableau des formalités dématérialisée en cours, si l'utilisateur a interrompu son parcours de signature électronique, il peut revenir sur celui-ci en cliquant sur « Reprendre ».

MES FORMALITÉS DÉMATÉRIALISÉES

LISTING-FORMALITES

Filtrer par:

- ETAT DE LA FORMALITÉ: Sélectionnez
- TYPE DE LA FORMALITÉ: Sélectionnez
- GREFFE: Sélectionnez
- RECHERCHE DE FORMALITÉS: Référence, Dénomination, n° de liasse, SIREN

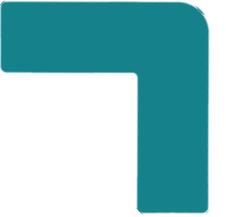
FILTRE

ENTREPRISE %	GREFFE %	RÉFÉRENCE	FORMALITÉ %	DERNIÈRE MISE À JOUR %	ÉTAT	
XXX	VALENCIENNES	AVQOL	Dépôt de comptes	05/05/2020	Sauvegardé	<a href="#">Détail</a> <a href="#">Reprendre</a> <a href="#">Supprimer</a>

2 cas de figure pour la reprise d'une formalité en cours :

- L'utilisateur a signé, il passe alors directement à l'étape de paiement sur [www.infogreffe.fr](http://www.infogreffe.fr)
- L'utilisateur n'a pas encore signé et il retombe sur l'écran slide 12

# Démonstration vidéo



# Détail des formalités éligibles



## Modification d'entreprise

- Transfert du siège social
- Capital
- Continuation malgré des capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital social
- Reconstitution des capitaux propres
- Forme juridique
- Société à plusieurs associés devient une société à associé unique
- Société à associé unique devient une société à plusieurs associés
- Dénomination et/ou sigle
- Noms de domaines Internet
- Entreprise de l'économie sociale et solidaire
- Date de clôture de l'exercice social
- Durée de la personne morale
- Gestion, direction, administration, contrôle
- Bénéficiaires effectifs
- Ouverture d'un établissement, y compris sur transfert
- Prise d'activité d'une société créée sans activité
- Reprise d'activité suite à une mise en sommeil
- Modification d'un établissement existant
- Fermeture d'un établissement
- Dissolution avec poursuite d'activité
- Dissolution sans poursuite d'activité
- Mise en sommeil par cessation totale d'activité
- Prorogation de l'immatriculation pour les besoins de la liquidation

## Radiation au RCS

- Suite à une clôture de la liquidation
- Suite à une réalisation du transfert de patrimoine

## Dépôt d'actes simples

- Statuts mis à jour
- Acte sous seing privé (modification relative aux parts sociales)
- Acte notarié (modification relative aux parts sociales)
- Procès-verbal d'assemblée générale
- Projet d'apport partie d'actif
- Projet de traité de fusion
- Projet de traité de scission
- Rapport du commissaire à la transformation
- Rapport du commissaire aux apports
- Rapport du commissaire aux comptes
- Rapport du liquidateur
- Attestation (apport en nature)
- Avenant au projet de traité de fusion
- Avenant au projet de traité de scission
- Décision(s) (apport en nature)
- Déclaration de conformité
- Ordonnance

**A noter :** les formalités concernant les loueurs en meublés non professionnels (partie DGFIP du portail [infogreffe.fr](https://www.infogreffe.fr/formalites-entreprise/formalitesdgfip.html) : <https://www.infogreffe.fr/formalites-entreprise/formalitesdgfip.html>) ne sont pas éligibles à la signature [jesignexpert.com](https://www.jesignexpert.com).

# Des difficultés dans le dépôt de vos formalités ?



## Les questions à se poser :

- La formalité est-elle bien éligible ?
- Le dépositaire bénéficie-t-il bien d'une délégation de signature ?
- Le poids du fichier est-il respecté ? Il faut toujours s'assurer que les pièces téléchargées ne dépassent pas les 10Mo. Pour le transfert de siège par exemple, il peut y avoir, au minimum, 6 fichiers PDF à télécharger. Il faut donc compresser un maximum vos fichiers.

## Concernant certaines formalités éligibles :

- Dans le cadre d'une immatriculation, le document bénéficiaires effectifs ne nécessite pas de signature électronique, il est donc normal que [jesignexpert.com](https://jesignexpert.com) n'apparaisse pas. En revanche, dans le cadre d'une modification du document bénéficiaire effectif, ce document nécessite une signature électronique, [jesignexpert.com](https://jesignexpert.com) apparaîtra donc.
- Si vous déposez les comptes de votre propre structure et que [jesignexpert.com](https://jesignexpert.com) n'apparaît pas, n'oubliez pas de cocher la case mandataire dans votre parcours.

*Enfin, il peut également y avoir des instabilités de la plateforme [infogreffe.fr](https://infogreffe.fr) à un instant  $T$ , n'hésitez pas à réitérer l'opération ultérieurement en cas d'échec.*

# FAQ



## Quelles formalités en ligne ?

Vous pouvez effectuer les démarches suivantes :

- Radiation d'entreprise
- Dépôt de compte
- Dépôt d'actes
- Modifications d'entreprise

## Pouvons-nous effectuer la démarche pour nos clients ?

Oui, cependant vous devez vous assurer d'obtenir un mandat d'exécution, ou mentionner ce mandat dans le cadre de la lettre de mission. Une fois cette autorisation obtenue, n'importe quelle personne pourra effectuer cette mission au sein de votre cabinet, dès lors qu'elle est habilitée à l'effectuer et qu'elle bénéficie d'une délégation de signature dans [jesignexpert.com](https://jesignexpert.com).

## Je n'ai pas mon identifiant et mot de passe Comptexpert pour initier le dépôt ?

Vous devez impérativement avoir votre identifiant et mot de passe pour commencer la transaction.

## En tant qu'expert-comptable, est-il possible de déléguer cette tâche à mes collaborateurs ?

Oui, il vous suffira d'attribuer une délégation de signature à la personne en charge du dossier. Veillez à bien obtenir le mandat de votre client au préalable dans le cadre de la lettre de mission ou d'un mandat spécifique.

## Le paiement en ligne doit-il obligatoirement être fait par CB ? Pouvons-nous utiliser notre compte greffe pour payer les formalités dans le cadre du process avec [jesignexpert](https://jesignexpert.com) ?

Si le cabinet comptable possède un compte au greffe, ce moyen de paiement peut-être utilisé.

## La signature électronique du dépôt est-elle valable juridiquement ?

Oui, le niveau de signature proposé par [jesignexpert.com](https://jesignexpert.com) correspond au niveau exigé dans le cadre des formalités exigées par Infogreffe. Il s'agit d'une signature avancée.

## La signature de la formalité sur Infogreffe correspond t-elle à la date de dépôt ?

Oui, lorsque vous cliquez sur le bouton « j'ai signé mon dossier » et procédez au paiement vous pourrez accéder à une page de confirmation de la date du dépôt, vous recevrez en parallèle un email.

## Si j'ai signé le dépôt mais que je n'ai pas pu procéder au paiement, la date du dépôt correspond à la date de signature ou à la date de paiement ?

Pour valider votre dossier, vous devez impérativement procéder au paiement sinon la formalité ne sera pas validée.

## Si je télécharge sur [Infogreffe.fr](https://infogreffe.fr), un document déjà signé, pourquoi signer à nouveau ?

Même si vous avez déjà signé le document, vous devrez à nouveau signer pour valider la date de dépôt. Cette démarche est obligatoire. Vous recevrez ensuite un email de confirmation dès validation du dossier par [infogreffe](https://infogreffe.fr).

## A la signature du dépôt, vous vous apercevez que vous n'avez pas téléchargé le bon document, comment revenir en arrière ?

Il vous suffit de refuser de signer le dépôt et la transaction sera annulée, vous recevrez un email vous informant de cette action. Vous pourrez dès lors recommencer la démarche avec le bon document.



# Annexes



# A quoi ressemble un document signé ?



The screenshot displays a document signing interface. On the left, a 'Signatures' panel (labeled '2') lists two signatures: 'Rév. 1 : Signé par Universign Signature Service' and 'Rév. 2 : Signé par Universign Signature Service'. Each signature entry includes details such as 'Signature valable', 'Source de confiance obtenue auprès de : European Union Trusted Lists (EL)', and 'Dernière vérification : 2020.05.28 16:58:57 +02\'00\''. A 'Panneau Signatures' (labeled '1') is located at the top right of the document area. The document content is a PDF titled 'DEPOT DES DOCUMENTS COMPTABLES PAR VOIE ELECTRONIQUE' with a red stamp 'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES'. The document text includes: 'ACCORD VISE PAR L'ARTICLE A.123-61', 'Pour effectuer la transmission électronique des documents comptables mentionnés à l'article R.123-111 du code de commerce, la personne soumise à l'obligation de dépôt des comptes annuels qui choisit ce mode de transmission conclut un accord avec le greffe territorialement compétent.', 'En utilisant ce service, la personne : KEOLIS LYON, Société anonyme à conseil d'administration, 308077635 19 Boulevard Marius Vivier Merle 69003 Lyon', and a list of conditions for the service. The document concludes with 'Cette résolution est adoptée à l'unanimité' and '4ème résolution'.

1. Les informations de la validité de la signature avancée sont enregistrées dans le panneau Signatures du document PDF
2. La signature est matérialisée en haut du document PDF avec les informations suivantes : la date, le complet du signataire et le logo du cabinet comptable (configurable sur [jesignexpert.com](https://jesignexpert.com))

# Exemple de document Cerfa signé avec jesignexpert.com

Signé électroniquement le 16/06/2020 par Laurent Gilot

**M4**  
ORDRE DES  
EXPERTS-COMPTABLES

N° 11685\*02

**DÉCLARATION DE RADIATION**

RÉSERVÉ AU CFE M GUIDBEFKT

Déclaration n° \_\_\_\_\_  
Reçue le \_\_\_\_\_  
Transmise le \_\_\_\_\_

**PERSONNE MORALE**

**RAPPEL D'IDENTIFICATION**

1 **N° UNIQUE D'IDENTIFICATION** [3,0,8,0,7,7,6,3,5]  
 IMMATRICULATION AU RCS DU GREFFE DE : LYON  AU RM DANS LE DÉPARTEMENT DE \_\_\_\_\_  
Dénomination KEOLIS LYON Forme juridique Société anonyme  
SIÈGE OU 1<sup>er</sup> ÉTABLISSEMENT EN FRANCE POUR LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES (rés., bât., n°, voie, lieu-dit)  
19 Boulevard Marius Vivier Merle Code postal [6,9,0,0,3] Commune LYON

**DÉCLARATION RELATIVE À LA PERSONNE**

2 **DATE DE CESSATION TOTALE D'ACTIVITÉ** [1,8,0,6,2,0,2,0]  
 Ambulant, joindre la carte d'ambulant.

2 bis **DATE** [1,8,0,6,2,0,2,0]  
 Clôture de la liquidation  
 Réalisation du transfert de patrimoine (réunion des parts sociales dans une même main)  
 Fusion  Scission  
 Autre

**DÉCLARATION RELATIVE À LA FERMETURE D'ÉTABLISSEMENT(S)** Suite sur Intercalaire M'  
**ÉTABLISSEMENT(S) AUTRE(S) QUE LE SIÈGE ET SIMULTANÉMENT FERMÉ(S)**

4 **Adresse** : Rés., bât., n°, voie, lieu-dit \_\_\_\_\_  
Code postal [ ] Commune \_\_\_\_\_  
Destination :  Suppression  Vente  Autre \_\_\_\_\_

**DÉCLARATION SOCIALE à remplir par les personnes affiliées au régime TNS**

5

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

6 **OBSERVATIONS** : TEST SIGNATURE JESIGNEXPERT.COM

7 **Adresse de correspondance** : Rés., bât., n°, voie, lieu-dit 19 Boulevard Marius Vivier Merle  
Code postal [6,9,0,0,3] Commune LYON  
Tél \_\_\_\_\_ Tél \_\_\_\_\_  
Fax/mél laurent.gilot@infogreffe-siege.fr

Le présent document constitue une déclaration de radiation au RCS, RM, le cas échéant, au REB et vaut déclaration aux services fiscaux, aux organismes de sécurité sociale, à l'INSEE et s'il y a lieu, à l'inspection du travail. Quiconque donne, de mauvaise foi, des indications inexactes ou incomplètes s'expose à des sanctions pénales pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement.

8  **LE REPRÉSENTANT LÉGAL**  
 **LE MANDATAIRE** ayant procuration  
 **AUTRE PERSONNE** justifiant d'un intérêt

nom, prénom/dénomination et adresse  
INFOGREFFE - MARTIN SARAZIN 6-7 AVE  
DE PARIS Martin SARAZIN 94300  
VINCENNES

Certifie l'exactitude des renseignements donnés  
Fait à Lyon  
Le 16/06/2020  
Nombre d'Intercalaire(s) M' : \_\_\_\_\_

**SIGNATURE**  
art. A.123-4 c. com.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses des personnes physiques à ce questionnaire. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification, pour les données les concernant, auprès des organismes administratifs de ce formulaire.

Pour ces documents, la matérialisation de la signature avancée se trouve en haut à gauche du document PDF avec : la date, le nom complet du signataire et le logo du cabinet comptable.